

L'Anglais et lo Combî

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 28

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de trouver des courses peu longues et d'en trouver beaucoup ; mais il a le nez, il sait son client, il ne se trompe pas ; il s'arrête devant l'homme de son choix.

En venant au *Voltaire*, je suivais le boulevard, abrité sous un vaste parapluie, et j'observais un de ces curieux automédons. Il passa sans s'arrêter, devant un groupe d'Anglais, devant une demi-douzaine de promeneurs qui l'appelaient à tue-tête ; il arriva enfin jusqu'à moi ; alors il renversa les rôles, il me hêla :

— Eh, là-bas, m'sieu !

— Merci, je vais à pied.

— Mais non, montez donc ; je sais que vous n'allez pas loin.

— Je vous dis que je suis arrivé.

— C'est bien pour cela.

— Si vous tenez tant à charger, pourquoi depuis l'Opéra, refusez-vous tous les voyageurs ?

— Moi ? Parce que ça me fait rigoler de les voir se croter !

La Grande-Chartreuse.

III

Nous passerons maintenant rapidement sur la description du monastère.

A droite de l'entrée dont j'ai parlé plus haut, se trouve un grand bâtiment qui sert de réfectoire et de dortoir aux nombreux mendiants qui viennent demander l'hospitalité à la Chartreuse.

Le cloître, qu'on aperçoit en entrant, a 120 mètres de longueur. Dans cet immense corridor se trouvent, à droite, les cellules des officiers de la maison, et, à gauche, la chapelle de famille, où chaque dimanche les employés et les retraits assistent à la messe, qui est suivie d'une petite instruction.

Un peu plus loin, du même côté, se trouve l'église, divisée en deux parties inégales : la première est destinée aux frères ; la seconde, la plus grande, aux religieux de chœur. Deux tribunes superposées servent aux étrangers et aux domestiques.

Viennent ensuite deux passages fermés par une grille : le réfectoire, également divisé, comme l'église, en deux parties, la cuisine, la dépense, et, au fond du corridor, la cellule du Père général et la bibliothèque.

Au premier étage se trouvent plusieurs chambres à coucher pour les voyageurs ; au second étage sont les cellules des retraits.

Au fond de la galerie du premier étage, au-dessus du grand corridor, se trouve la *défnition*, qui sert de logement et de salle de réunion aux Définites. Tous les trois ans, les prieurs des autres maisons se rendent à la Grande-Chartreuse, où ils forment avec les religieux profès ce qu'on appelle le Chapitre général.

L'assemblée, après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, nomme une commission composée de neuf membres appelés Définites, parce qu'ils définissent, c'est-à-dire qu'ils règlent tout ce qui concerne l'ordre. Ils nomment tous les officiers, qui ne sont élus que pour trois ans. Tout le temps que durent les travaux de cette commission, les Définites n'ont aucun rapport avec le reste de la communauté. C'est un véritable conclave. Une fois le procès-verbal arrêté et signé par tous les Définites, la cloche avertit les autres religieux, et toute la communauté se rend à la salle du Chapitre, où le secrétaire de la commission donne lecture du procès-verbal, qui devient la loi jusqu'à une nouvelle session.

A droite, un petit passage conduit à la salle du Cha-

pitre général. C'est une immense pièce autour de laquelle sont rangés les portraits des cinquante premiers généraux de l'ordre depuis saint Bruno. Un peu plus bas sont placées les vingt-deux compositions de Le-sueur.

A la suite de la salle du Chapitre, il en existe une autre plus petite, où l'on a continué la galerie des généraux de l'ordre.

Nous arrivons enfin au grand cloître, qui a 214 mètres de long sur 23 de large ; c'est là que se trouvent les cellules des religieux. Toutes ces cellules se ressemblent ; chacune se compose de deux pièces au milieu desquelles on a ménagé un petit cabinet de travail ; au-dessous, il y a un bûcher, un atelier et un petit corridor, et, à côté, un petit jardin que le religieux cultive à sa volonté. L'ameublement est des plus modestes : un lit garni d'une paille et de draps en laine ; une petite table, une chaise en bois et une bibliothèque.

Dans le grand cloître se trouve la chapelle des morts ; au-dessus de la porte on aperçoit un buste de marbre représentant l'image de la mort ; les colonnes et les ornements de cette chapelle sont en marbre noir, ce qui lui donne un aspect lugubre répondant parfaitement à sa destination.

A côté se trouve le cimetière, orné d'une grande croix en pierre que l'on aperçoit du dehors ; il est divisé en trois compartiments. Le premier renferme les tombes des généraux de l'ordre, surmontées de petites croix en pierre. Le deuxième compartiment est destiné aux religieux, et le troisième aux frères, ces derniers supportant de simples croix de bois sur lesquelles aucun nom n'est inscrit.

Presque en face de la chapelle des morts se trouve la chapelle de Saint-Louis. Louis XIII donna 30,000 livres pour la fondation de cette chapelle, à la charge d'y célébrer chaque année une messe pour lui et ses successeurs.

On prend ensuite un petit escalier qui descend à la bibliothèque, vaste salle divisée en trois parties et contenant plus de 15,000 volumes sur la théologie, l'histoire, les lettres et les sciences. Au fond se trouve la cellule du R. P. général.

Chaque année, outre les voyageurs et les pèlerins, qui ne restent qu'une journée à la Chartreuse, des hommes pieux ou des membres du clergé viennent y faire une retraite ; on s'adresse alors au père coadjuteur, qui vous fait donner une cellule contenant un lit, une table, deux chaises et un prie-Dieu.

On est obligé de suivre une règle commune assez rigoureuse.

Le règlement pour les retraits est affiché dans chaque cellule. Le temps se passe en méditation, lectures, offices, etc., sans cependant oublier les trois repas maigres.

Pendant ces repas, chacun fait une lecture à tour de rôle et à haute voix ; le sujet de ces lectures est pris dans la *Vie des Saints*, l'*Imitation* et le *Nouveau Testament*.

Oscar MICHON.

(A suivre.)

L'Anglais et lo Combi.

Du on part d'ans, lè Combi ont einveintà per tsi leu onna carrière dè gliace. L'ont dâi lés que sont plieins d'édhie dein la bouna sèson ; mà quand l'hivai vint et que lo frâi sè met ein route, clliâo lés sè caillont et sè couvront de 'na balla gliace qu'a mé de 'na demi-anna d'épais, qu'on pào allâ dessus sein couson dè l'épèclliâ, et qu'on lâi tapèrâi mémameint avoué on batèran, qu'adièu po lâi fèrè lo perte.

L'est quie iò fâ bon sè liquâ quand cein n'est pas trâo grebolu ! Assebin lè Combi s'ein baillont lào sou, et l'est galé dè lè vairè traçi coumeint onna dé-pêche quand sè sont affubliâ dâi semellès ein fai per dézo lè pi.

Eh bin l'est dè cllia gliace que l'ont z'u l'idée dè trairè dâo lè po la mettrè âo frais dein onna granta remisa, tant qu'au tsautein, iò l'einvouïont decé, delé, tant qu'è mémameint pè Paris.

Adon, po la trairè, sè servont dè grantès bigornès, dè clliao réssès qu'on refeind lè tralets, et tè réssont cein ein matolès asse grantès que dâi sou-bassémeints dè porta dè grandze, et l'einvouïont clliao cartâi dein la remisa, iò sè tignont âo frais lè z'ons lè z'autro.

On Anglais, que passâvè pè la Combâ stu l'hivai passâ, ve on ovraï ein trein dè réssi la gliace, et coumeint cé pouro bougro sè tapâvè lè pi et sè so-cilliâvè lè dâi, dâo tant que l'avâi frâi, l'Anglais, qu'étâi onna brava dzein, ein eut pedi, et après l'avâi criâ, lâi fâ :

— Aoh ! il était bien difficile de travailler sur le glace et de le paatager comme vo fesez, vo, aoh ?

— Ah ! nom de nom ! repond lo Combi, vous pouvez compter ! et pi qu'on en voit des rudes par une pareille cramine, qu'on a les pieds et les mains qui vous débattent et la carcasse qui fricasse.

— Aoh, yes ! c'était terribel ! Eh bien, voilà po reconfootez vo, tenez !

Et l'Anglais lâi baillè onna pice rionda, et lâi fâ onco :

— Eté vo tote seul ?

— Oh non, mossieu, y a enco mon camarade qui est dessous, qui tire la scie en bas.

— Aoh no ! dessous le glace ?

— Aloo !

— Et comment il puvé entrer sous le glace ?

— Oh bien, pardî, il est allé avant que ça gèle et il a attendu.

— Aoh ! il était pas possibel ! Eh bien, il était un brave. Tenez, voilà aussi pour loui !

Et l'Anglais lâi baillè onco onna séconda pice dè 5 francs et s'ein va tot èbâyi dè cein que l'autro ve-gnâi dè lâi derè, tandi que lo Combi étâi tot atant èbâyi d'avâi gagni 'na tôla dzornâ ein lâi deseint onna gandoise.

Nettoyage des cadres dorés. — Rien n'est plus facile à faire disparaître que les taches dont les mouches couvrent les bordures dorées. Prenez un chiffon de mous-seline bien douce ; humectez-le avec de l'alcool, et pas-siez légèrement sur les taches, qui disparaîtront. Evitez de passer plusieurs fois de suite au même endroit, et disposez la mousseline en petit rouleau pour atteindre les endroits creux et suivre les sinuosités de la sculp-ture.

Rognons de bœuf sautés au vin. — Emincez le rognon et passez les tranches au beurre, dans une sauteuse ; quand ils sont revenus, saupoudrez-les de farine et de fines herbes hachées ; mouillez ensuite avec un demi verre de vin blanc et autant d'eau ou du bouillon et un jus de citron ; ajoutez sel, poivre, un peu de muscade râpée ; faites bouillir 2 ou 3 minutes et servez.

Mot de l'énigme de samedi : *Chemin.* — Ont de-viné : MM. Kilchenmann, Cortailod ; — C. Masmejan, Bienne ; — Dériaz, gendarme, Neuchâtel ; — café Du-truit, Genève ; — L. Orange, Genève ; — Julie Schmidt, à Vaux ; — J. Baraldini, à Monthey ; — E. Bastian, à Fo-rel. — La prime est échue à M. Kilchenmann.

Enigme

proposée par M. Magnenat, à Bière.

Dans la forêt, l'on me voit solitaire.
Sans moi l'on n'aurait point de froid.
Nous sommes deux dans toute affaire,
Nous n'y sommes jamais à trois.
Sans être en voix, je suis toujours en fête,
Et sans moi pas de gais refrains ;
Enfin, sans être bête,
Je n'ai cependant rien d'humain.

Prime : Une photographie.

La livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants : Rabelais, sa vie et son œuvre, par M. Paul Stapfer. — La pommère. Nouvelle, par M. T. Combe. — Les grands industriels contempo-rains. Alfred Krupp, par M. G. van Muyden. — Dans les montagnes de la Norvège, par M. Th. Chapuis. (Seconde partie). — Les idées musulmanes sur le christianisme, par M. Edouard Sayous. — Manzoni, et son œuvre comme patriote, par M. Charles Vuillemin. — Récits américains. Monsieur le Baron. Nouvelle, de M. S. She-vitch. Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

Boutades.

Ledoux, lieutenant d'artillerie, ayant un bras et une jambe de bois, visitait un jour son frère, curé d'un village de Picardie. Le soir, pour le coucher, on lui donna un gros valet du même pays, d'un es-prit aussi épais que son corps. Le lieutenant se mit dans un fauteuil pour se déshabiller, défit la cour-roie qui tenait son bras et dit au valet :

— Ote-moi mon bras et mets-le sur la table.

Le pauvre valet obéit en tremblant.

— Ote-moi la jambe et mets-la à côté de mon bras.

Effrayé de voir un corps se démembrer pièce à pièce, le pauvre valet obéit encore, mais en se sou-tenant à peine.

— Maintenant, ôte-moi ma tête, je veux dormir, dit le lieutenant !

Le valet n'en demanda pas davantage et sauta par la fenêtre, croyant avoir affaire au diable.

Calino va consulter son dentiste.

— Alors, vous avez des rages de dents ? lui de-manda l'homme de l'art.

— Des rages épouvantables.

— Ah ! Et cela vous prend-il fréquemment ?

— Toutes les cinq minutes !

— Et cela dure ?

— Un quart d'heure au moins !

L. MONNET.